



## PROPOSITION CONCERNANT LA SÉLECTION ET SUIVI DES PEECC

### Organes de sélection et suivi

#### Comités locaux

Chaque partenaire crée un comité local pour la sélection et le suivi des PEECC de sa région. Ses membres seront choisis en fonction de la structure et des compétences de chaque partenaire. Il sera chargé de :

- La validation des propositions de PEECC de sa région
- Le suivi des activités des PEECC de sa région
- La résolution de conflits locaux
- La transmission d'informations et de rapports au comité de projet
- La sélection de ses représentants au comité de projet

#### Comité projet

Un comité de projet, composé par 3 représentants de chaque partenaire et choisis obligatoirement parmi les membres du comité de pilotage du projet, sera chargé de :

- La validation des propositions de PEECC
- Le suivi des activités des PEECC
- Le respect aux objectifs du projet Rando pour la Culture
- La résolution de conflits à niveau projet

### Méthode de sélection d'un PEECC

Pendant et après la période d'exécution du projet, le candidat intéressé à la reconnaissance de PEECC pourra adresser une demande d'adhésion sur le site Internet du projet. Le comité local de la région concernée le contactera pour la procédure de sélection.

Le professionnel ou l'entité intéressé à faire partie d'un PEECC doit présenter au comité local les documents qui suivent :

- Données du professionnel/entité (date d'établissement, années d'expérience, domaine, qualification, données de contact...)
- Description du service/produit/activité
- Annexe graphique (photographies, vidéo) du processus de création, du produit final, siège/local...

Le comité local accepte ou refuse les candidats à PEECC en fonction de critères établis en s'inspirant du Label d'excellence UNESCO pour l'artisanat.



La reconnaissance de PEECC garantit aux visiteurs/randonneurs l'excellence de l'activité ou du produit, sa dimension culturelle et son esprit respectueux de l'environnement.

Tableau de critères de sélection

Le candidat répond à des critères de sélection précisés ci-dessous		
Critère	Oui	Non
<b>Excellence</b> Excellence et des standards de qualité démontrés, déterminés par l'utilisation et l'adoption de méthodes, de techniques et de matériaux de haute qualité et d'une attention particulière pour la fabrication et pour les détails de finition du produit/service.		
<b>Authenticité</b> Expression d'une identité culturelle et de valeurs esthétiques et traditionnelles démontrées par : <ul style="list-style-type: none"><li>- une application, une présentation ou une animation réussie d'une expression culturelle et esthétique</li><li>- une application, une présentation ou une animation réussie de techniques de travail traditionnel artistique</li></ul>		
<b>Innovation</b> Innovation dans le design et dans la production, démontrée par un formidable mélange du traditionnel et du contemporain ou par l'utilisation imaginatif et créatif du matériel, du design, des procédés de production et du service.		
<b>Eco-friendly</b> Les produits doivent respecter l'environnement pour ce qui concerne les matériaux utilisés, la production technique et le service. Par ex.: l'utilisation de peintures naturelles, fibres naturelles, le recyclage du matériel et l'utilisation de procédés de production/service qui respectent l'environnement.		
<b>Responsabilité sociale</b> Aucune règle du droit social ou des droits d'auteurs n'ont été violés ainsi qu'aucun individu ou groupe d'individus n'ont été exploité injustement à aucun moment de la production/de l'activité		

Le candidat doit répondre à 3 des critères minimum pour avoir la reconnaissance de PEECC.

Chaque comité local présente ses propositions de PEECC au comité projet. Après validation du comité projet, le candidat reçoit la réponse définitive.

Le candidat accepté devra adhérer par écrit en signant un document standard d'adhésion au projet. Ci-dessous une proposition.



### **Document d'adhésion**

*L'entreprise ou service....., représenté par .....en qualité de ....., adhère au projet RANDO POUR LA CULTURE, dans le cadre du Programme Culture 2007-2013, en qualité de PEECC (Point Européen d'Échange Culturel et Créatif),*

*L'entreprise s'engage à rendre visible le logo PEECC sur son produit/service/établissement. Le produit/service/établissement sera diffusé, entre d'autres, sur le site Internet du projet.*

### **Responsabilités du PEECC**

- Adhérer par écrit au projet.
- Mettre en place des activités/services adressés aux visiteurs/randonneurs dans la logique du projet Rando pour la Culture.
- S'engager à rendre visible le logo PEECC sur son produit/service/établissement.
- Permettre la diffusion de ses coordonnées sur le site Internet et sur d'autres produits de communication du projet.
- Fournir des questionnaires de satisfaction aux utilisateurs.
- Adresser au comité local le rapport d'activité établi par le système de suivi.
- Informer le comité local en cas de renoncement ou de dissolution

### **Méthode de suivi d'un PEECC**

Les comités locaux seront chargés d'assurer que les PEECC de leur région sont des points d'échange actifs. Ils doivent garantir que les PEECC diffusés par le projet maintiennent l'activité/service prévu et un bon niveau de satisfaction des utilisateurs.

Le PEECC devra présenter à son comité local un rapport d'activité annuelle, axé sur les activités offertes, le nombre et le gré de satisfaction des utilisateurs.

### **Perte de la reconnaissance de PEECC**

La reconnaissance de PEECC se perd par :

- le renoncement,
- la dissolution de l'entité/l'entreprise
- la radiation prononcée par le Comité de projet pour non-respect des critères de sélection